

UNIVERSITE SALAH BOUBNIDER CONSTANTINE 3
FACULTE DE MEDECINE
DEPARTEMENT DE MEDECINE
LABORATOIRE D'ANATOMIE
MEDECIN CHEF : PR BOULACEL A.
POLYCOPIE POUR LES ETUDIANTS DE PREMIERE ANNEE DE MEDECINE
FAIT PAR : DR BENDJELLOUL MAYA.

GÉNÉRALITÉS SUR LA MYOLOGIE

OBJECTIFS

PLAN :

I.INTRODUCTION ET DEFINITION.

II.CARACTERISTIQUES.

III.CLASSIFICATION.

IV.CONFIGURATION EXTERNE.

V.SITUATION.

OBJECTIFS :

- reconnaitre les différents types de muscles ;
- connaitre la configuration des muscles.

I-INTRODUCTION ET DEFINITION :

Le muscle est un tissu mou constitué principalement de cellules contractiles et qui permet les mouvements du corps. L'organisme comprend trois types de tissu musculaire : le muscle squelettique (mouvements volontaires), le muscle lisse (mouvements involontaires) et le muscle cardiaque.

Les muscles sont principalement responsables de la posture, de la locomotion, ainsi que du mouvement des organes internes, tels que la contraction du cœur et la circulation des aliments dans le système digestif par péristaltisme.

La dénomination des muscles dépend de leur localisation anatomique (muscle sous-clavier se situant sous la clavicule...), de leur forme (grand dentelé...), de leur constitution (biceps, triceps, ...), de la direction de leurs fibres (petit oblique ...), de leur action (court supinateur ...) ou encore de leur taille ou de leur volume (petit et grand pectoral).

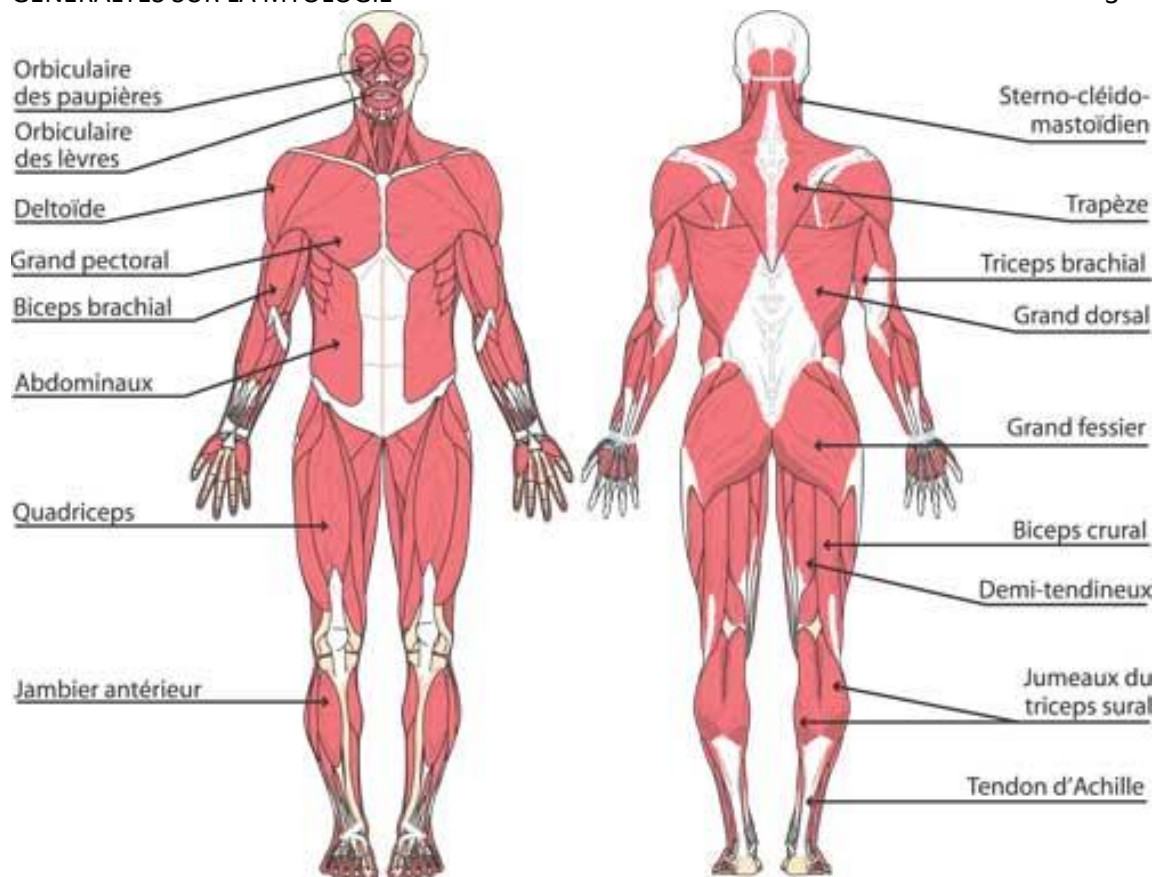


Fig. 1 : muscles du corps humain

II.CARACTERISTIQUES :

1-PROPRIÉTÉS :

- excitabilité et contractilité : c'est la capacité de se contracter suite à une excitation nerveuse ou électrique ;
- élasticité : c'est la capacité de s'étirer ;
- tonicité : c'est la capacité de conserver un certain état de contraction ou de tonus musculaire.

2-NOMBRE :

Il existe environ 600 muscles squelettiques chez l'homme (620 en tout) ce nombre est variable, inconstant car il y'a des muscles accessoires.

3-POIDS :

Représente 40% du poids du corps

III-CLASSIFICATION :

Il existe trois types de tissu musculaire :

A-LES MUSCLES SQUELETTIQUES (ou « muscles volontaires » rouges) :

Ils sont insérés par des tendons à l'os et permettent des mouvements volontaires tels que la locomotion et le maintien de la posture.

B-LES MUSCLES LISSES (involontaires, pâles) :

Se trouve dans les parois des organes et des structures telles que l'œsophage, l'estomac, les intestins, les bronches, l'utérus, l'urètre, la vessie, les vaisseaux sanguins.

C-LE MUSCLE CARDIAQUE (myocarde) :

Ou « muscle autonome », proche de la structure du muscle squelettique et se retrouve uniquement dans le cœur.

Il a la propriété d'être infatigable, de se contracter que de façon régulière et automatique, avec une période de repos obligatoire après chaque contraction. Il est indépendant de la volonté.

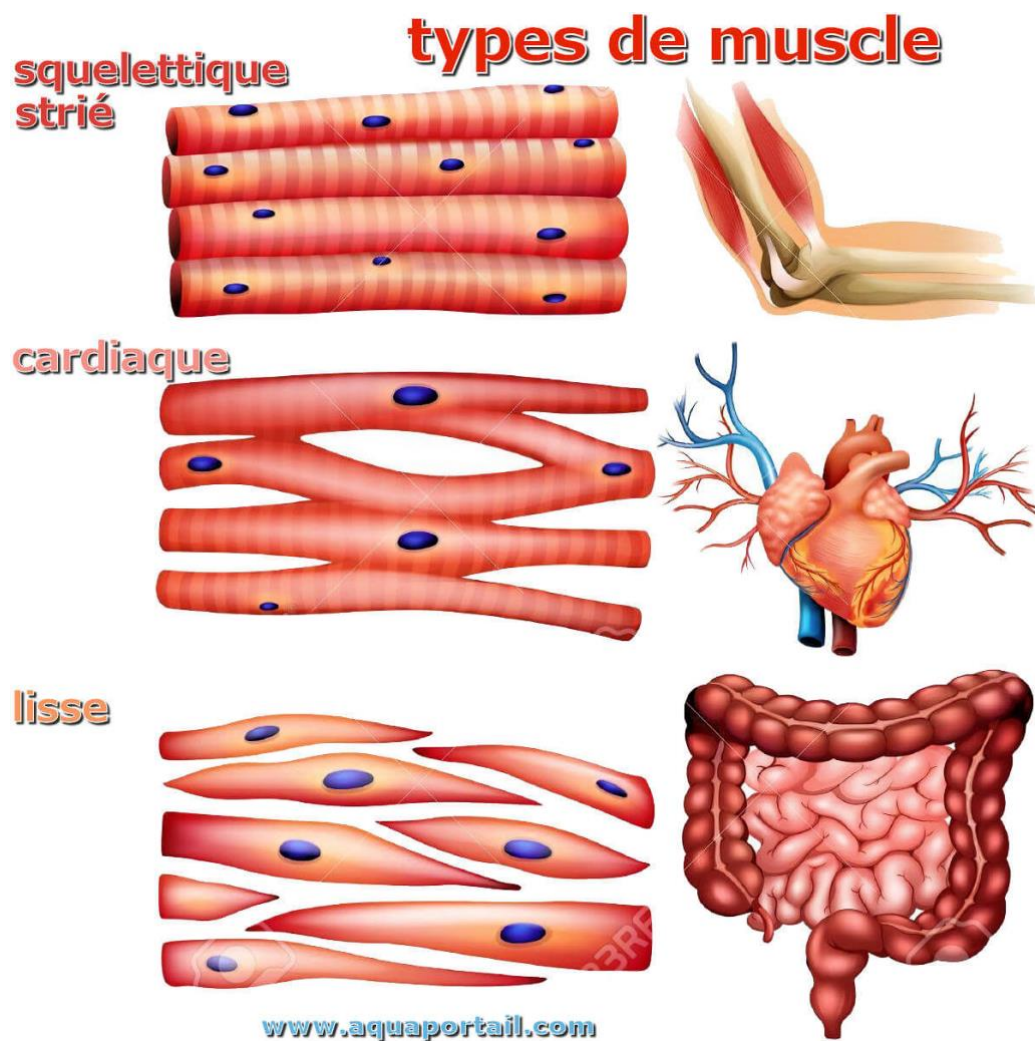


Fig. 2 : différents types de muscles du corps humain

IV-CONFIGURATION EXTERNE :

Les muscles présentent à décrire les corps musculaires et les tendons et d'après leurs formes on distingue plusieurs types de muscles :

A-CORPS MUSCULAIRE :

- **Des muscles longs :** exemple : le muscle sartorius.
- **Des muscles larges ou plats :** exemple : le grand oblique de l'abdomen.
- **Des muscles courts :** exemple : supra-épineux de l'épaule.
- **Des muscles annulaires ou orbiculaires :** exemple : l'orbiculaire des paupieres et les sphincters.
- **Des muscles simples ou monogastriques :** ne possédant qu'un seul ventre, exemple : fléchisseur ulnaire du carpe.
- **Des muscles composés ou polygastriques :** possédant plusieurs ventres séparés par un tendon intermédiaire, exemple : le digastrique du cou et le droit de l'abdomen.
- **Des muscles biceps, triceps et quadriceps :** ce sont des muscles formés par plusieurs corps.
- **Des muscles multifides :** ce sont des muscles dont l'extrémité distale se termine par plusieurs tendons, exemple : les fléchisseurs et extenseurs des doigts.

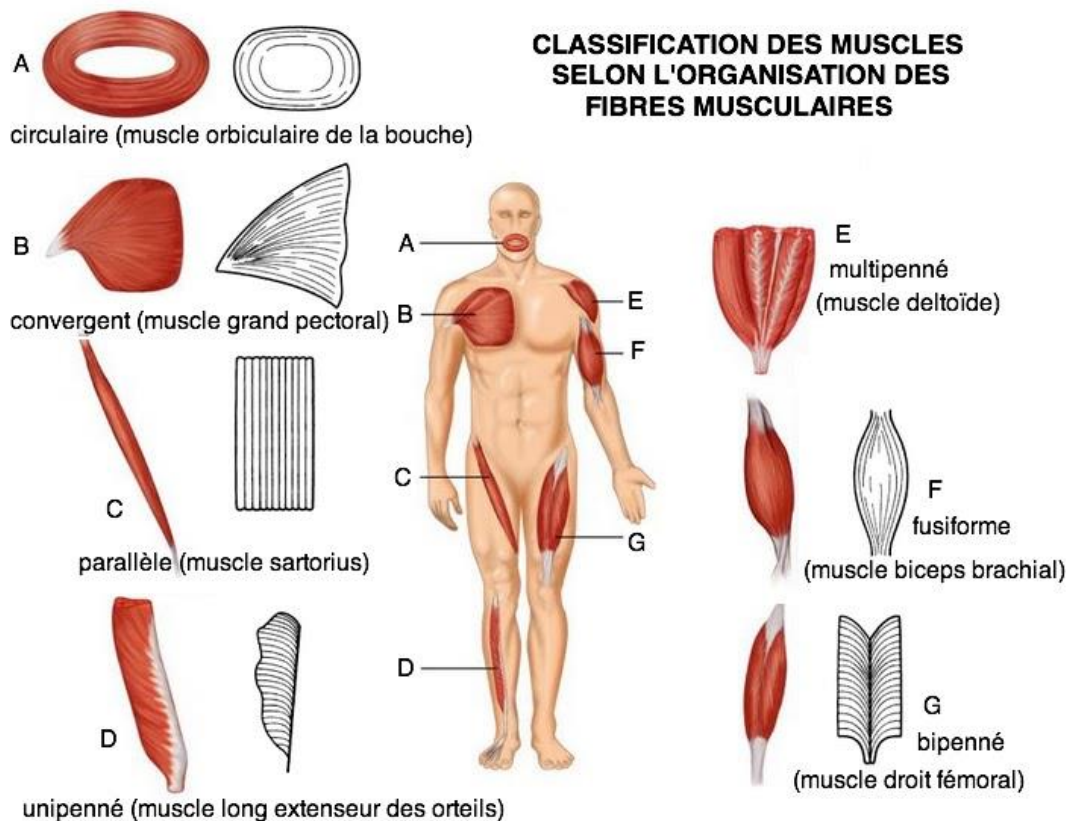


Fig. 3 : classification des muscles selon les formes

B-LES TENDONS :

Ce sont des fibres blanchâtres prolongeant les fibres musculaires et s'attachant sur les os, les cartilages, et sur la peau.

V-SITUATION :

Selon leur situation on distingue :

- Les muscles superficiels ou peauciers : situés immédiatement sous la peau, ex : muscles de la face.
- Les muscles profonds ou sous aponévrotiques : situés sous le fascia superficiel, ex : muscles du membre supérieur.

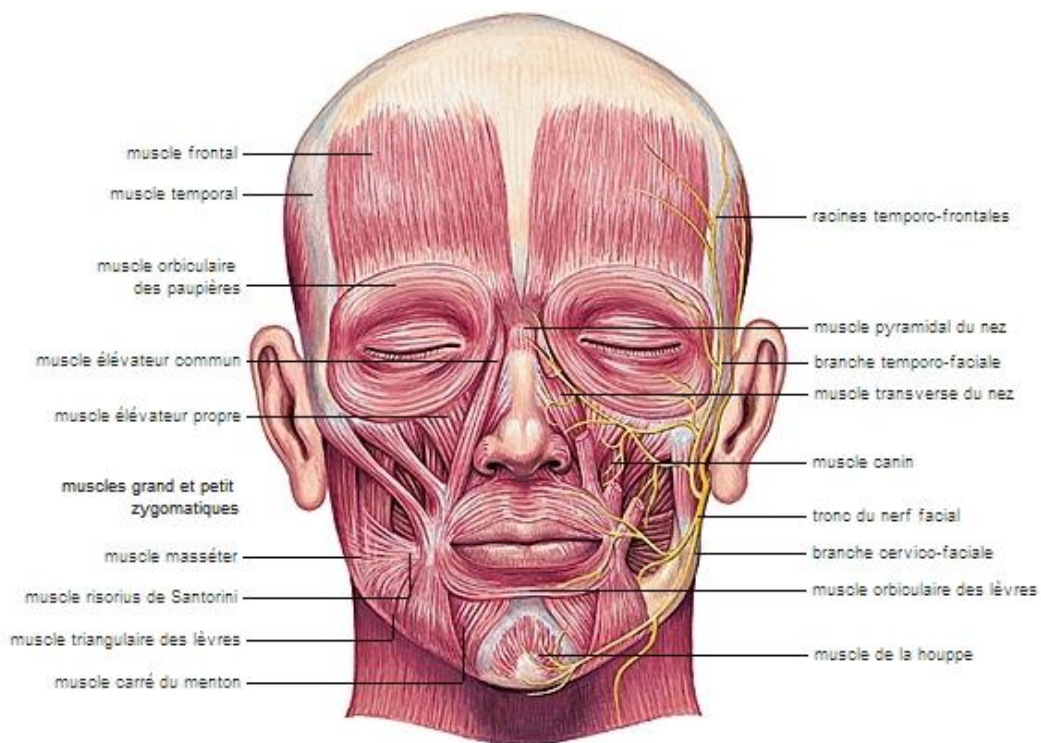


Fig. 4 : les muscles peauciers de la face

FIN

Références :

Henri Rouviere et André Delmas, Anatomie humaine, descriptive, topographique et fonctionnelle. tome 3 membres, 15 édition, MASSON.

Si Salah Hammoudi. le cours d'anatomie. descriptive, topographique et fonctionnelle. appareil locomoteur 1 membre supérieur. Auto-édition. H